

Les allègements fiscaux et parafiscaux annuels n'ont cessé de croître, passant de 11 milliards d'euros en 2014 à 34,5 milliards en 2017. Avec 101 milliards d'euros cumulés en quatre ans, l'assistanat aux entreprises, dont profitent surtout les plus grandes, bat tous les records. Une charge écrasante pour la collectivité.

LE MONDE diplomatique

27,2

Tel est le pourcentage des ménages français qui détiennent un crédit à la consommation, un chiffre en hausse de 3 % par rapport à 2017, selon Cofidis, organisme de crédit. Le gel des salaires et l'augmentation du coût de la vie font un mélange détonnant...

PAS OPEN

Suite à la mobilisation des agents de la Tour, le projet d'aménagement en open-space des futurs locaux de nos informaticien.nes a été abandonné. Foin des économies de bouts de chandelle et vive les conditions de travail préservées, la lutte paye une fois encore !

PANTOUFLE D'ARGENT ET PARACHUTE DORÉ

Dans le projet de loi « Avenir professionnel » les articles 63 à 65 prévoient qu'un fonctionnaire en disponibilité et travaillant dans le secteur privé, verra sa carrière évoluer comme s'il était demeuré en poste.

Cette disposition bénéficiera essentiellement aux très haut fonctionnaires qui effectuent des allers et retours entre des emplois stratégiques de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics et de grandes entreprises privées.

À l'heure où la doctrine est à l'abrogation des garanties collectives, ce dispositif va venir renforcer les conflits d'intérêts qui se multiplient avec des hauts fonctionnaires qui vont monnayer leurs carnets d'adresses, acquis dans les ministères, auprès des conglomérats privés. La [récente affaire autour du Cadastre](#) ou [celle en cours à la CDC](#) risquent de devenir choses banales...

SECRET DES AFFAIRES

Malgré l'interpellation de 52 organisations (ONG et toutes les organisations syndicales), de la quasi-totalité des sociétés de journalistes et de 560 000 signataires de la pétition stopsecretaffaires.org, 61 député.e.s LREM

et LR ont uni leurs voix pour adopter la loi sur le secret des affaires.

Avec une définition large et floue du secret des affaires, cette loi permet aux multinationales et aux lobbys de soustraire les informations sur leurs activités du contrôle des citoyens et citoyennes. Elle permet aux entreprises de poursuivre et de bâillonner journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alertes, ONG ou simples salarié.e.s pour détention, utilisation ou révélation de secret d'affaires.

Pour remercier les 61 député.e.s qui ont instauré ce nouveau droit à censure, décernez leur un bâillon d'or en utilisant le site baillondor.fr (de chez vous).

<https://lemouvement.org/secretdesaffaires/quivotequoi/>

RETRAITÉES MALTRAITÉES ?

Alors que le gouvernement lance sa « consultation » sur la prochaine réforme des retraites, des premières provocations se font jour.

Ainsi, la suppression ou la modification des pensions de réversion est en débat. Il s'agit de la partie de la retraite du conjoint décédé qui est reversée à sa veuve ou son veuf. Aujourd'hui, 3,8 millions de personnes en bénéficient. **Ce sont des femmes à 89 %**. Cette pension représente 33 milliards d'euros. Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que le principal but de cette prochaine contre réforme sera de faire des économies à tout prix sur les comptes sociaux et sur le dos des citoyen.nes.

PARCOURS DU COMBATTANT

Depuis plus d'une semaine, le seul accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) du bâtiment Bretagne de Cambronne est fermé : la porte automatique est en panne. Apparemment, après des renvois de balles pour savoir qui va financer la réparation, le devis est enfin validé suite au coup de fil de la CGT à la BILI.



Il est anormal que l'accès PMR soit indisponible aussi longtemps.

Par ailleurs, pour aller chercher le courrier, les collègues doivent porter le chariot par l'escalier. Ça fait toujours une séance de muscu gratuite diront les philosophes. Quand on vous dit que la direction pense à la santé des agent.e.s...

